



Section sportive handball...c'est parti !

publié le 08/09/2017

Les séances débuteront dès le **lundi 11 septembre 2017**.

[rouge]**IMPORTANT**[/rouge]

Les élèves n'ayant pas encore déposé leur certificat médical (*certifié par un médecin du sport*) auprès de Mme Audé (Chef d'établissement), **devront obligatoirement assister aux séances mais ne pourront y participer.**

La participation aux séances est soumise à la validation du certificat médical

Des informations sur les séances (matériel à prévoir...) seront éditées sur le cahier de texte pronote.

[fuchia]**Pensez à le consulter avant chaque séance**[/fuchia]



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.